



## **1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2017**

**REUNION DES 23 ET 24 FEVRIER**

**N° 2017/O1/008**

### **QUESTION ORALE DEPOSEE PAR LE Dr. René CORDOLIANI**

**Au nom du groupe «FRONT NATIONAL »**

#### **OBJET : RT 50 (Ex RN 200).**

Monsieur le président,

Comme l'ont annoncé les services de la CTC le 16 Février, la RT 50 (ex RN 200) qui relie Corte à Aléria est à nouveau impraticable.

Depuis longtemps déjà, la circulation sur cet axe est régulièrement perturbée voire même durablement coupée à la suite d'intempéries entraînant des éboulements de terrain.

Pourtant, cette route, qui permet d'éviter un long détour, est un axe essentiel de liaison et de communication entre le centre montagneux de la Corse et la plaine. Par la facilité des échanges qu'elle permet, elle garantit le maintien et le développement de vie et d'activités dans les zones rurales qu'elle traverse.

Pour toutes ces bonnes raisons, la RT 50 doit concentrer les moyens et les efforts nécessaires à la rendre sûre et praticable de façon permanente.

Monsieur le président, quelles solutions la Collectivité compte-t-elle mettre en œuvre pour aménager cette route garantissant ainsi la sécurité et le confort des automobilistes qui subissent ces désagréments depuis déjà trop longtemps, et mettant en valeur un axe routier essentiel, comme nous l'avons dit, au développement et au maintien de la vie dans le rural ?

Je vous remercie.